

CERTIFICAT DE CONFORMITE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

1-Numéro du document : N°FR-BIO-15/2021/A03M1979/2

2-Nom et adresse de l'opérateur :

LE RUCHER DES PASTOUREAUX
Chemin le Moulin du Seigneur
07000 PRIVAS

Activité principale : Producteur

3-Nom, adresse et numéro de code de l'autorité/organisme de contrôle :

ALPES
CONTRÔLES
Certification

Bureau Alpes Contrôles
3 Bis Impasse des Prairies
ANNECY LE VIEUX
74940 ANNECY

Agréé par l'INAO sous le numéro
FR-BIO-15

4- Catégories de produits/activité, surface :

Animaux et produits animaux :

Apiculture - Ruches
Apiculture - Ruches (Essaims)
Apiculture - Miel (Miel d'Acacia)
Apiculture - Miel (Miel de Châtaignier)
Apiculture - Miel (Miel de Montagne)
Apiculture - Miel (Miel de Printemps)
Apiculture - Miel (Miel d'été)
Apiculture - Miel (Miel de Tilleul)
Apiculture - Miel (Miel de Sapin)
Apiculture - Miel (Miel de Forêt)
Apiculture - Miel (Miel de Lavande)
Apiculture - Autres produits de l'apiculture (Cire)
Apiculture - Autres produits de l'apiculture (Pollen)
Apiculture - Autres produits de l'apiculture (Propolis brute)

Produits Transformés :

Pain d'épices

5- Définis comme :

Biologique
Biologique
Biologique
Biologique
Biologique
Biologique
Biologique
Biologique
Biologique
Biologique
Utilisable en Agriculture Biologique
Biologique
Biologique

Biologique

6-Période de validité

Du 19/11/2021 Au 30/06/2022

7-Date du contrôle

Le 13/10/2021

8-Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement CE N°889/2008, et le cas échéant du cahier des charges français homologué par arrêté du 05/01/2010. L'opérateur a soumis ses activités au contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités conformément au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat et défini par la circulaire afférente de l'INAO.

ANNECY, Le 19/11/2021

Directeur Général
Arnaud BUSQUET



Accréditation n° 5-0539

Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr